

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation ordinaire selon art.68 al. 1 RCCL
Titre : Métamorphose « à futur » : où en sommes-nous ?
Initiant: Jean-Daniel Henchoz & Crts

Du fascicule enveloppé d'un rouge écarlate, la Municipalité tire son bilan de législature 2016-2021. Dans son éditorial elle relève, en rapport avec sa préoccupation principale qu'elle veut : une ville pour toutes et tous et met en exergue ce qu'elle a fait. Et de saluer entre autres :

Le stade de la Tuilière
La Vaudoise Aréna
Les Plaines du loup (1^{ère} étape)
Les Fiches

Plus récemment le Conseil communal a accepté une demande de crédit de près de quatre millions de francs pour adapter le Stade de la Pontaise aux exigences liées à la survie d'Athletissima. Et de rappeler que le destin de ce stade avait été « scellé » en 2009 suite à une votation populaire.

Ce tableau aussi séduisant qu'il apparaisse, laisse sur la touche le sort du Stade Pierre de Coubertin censé accueillir Athletissima, dont le financement des études menant à la demande de permis de construire a été octroyé par le Conseil communal en 2014 avec l'idée de mettre à l'enquête le plan partiel d'affectation fin 2018. A cela s'ajoute la piscine et les autres aménagements du Centre Sportif de Malley (CSM) et les Prés de Vidy qui à la suite d'ateliers participatifs tenus en septembre 2017 devaient aboutir en 2018 à un schéma directeur (info tirée de « A la Une » de février 2018).

On eût pu espérer que dans « ce qui reste à faire » (citation du bilan de législature) soient dévoilées les intentions à futur touchant les sites précités.

De plus, ces grands projets vont toujours avec certains dépassements. Il est par contre important d'en avoir une vision claire et surtout de mettre en place des processus pour éviter que les causes de ses dépassements se reproduisent dans d'autres projets.

Plus de 10 ans après la votation populaire, il est temps de faire un bilan « fonctionnel ».

C'est pourquoi nous posons à la Municipalité les questions suivantes :

- 1) Où en sont les études sur le stade Pierre de Coubertin ?
- 2) Quelle est la planification précise pour la réalisation du stade Pierre de Coubertin ?
- 3) Quelle est la planification précise pour la finalisation des aménagements du CSM ?
- 4) Quelle est la planification précise pour la réalisation des Prés-de-Vidy ?
- 5) Quelle est la planification précise pour la finalisation des Plaines du loup ?
- 6) Quels ont été les dépassements financiers et temporels du stade de la Tuilière ?
- 7) Cas échéant quelles sont les causes de ces dépassements Quelles leçons la commune en a tirées ?
- 8) Par rapport aux projets de 2009 et de 2011, quels sont les dépassements financiers en temporel passé et prévisibles sur chaque site?

Lausanne, le 12 janvier 2021

Henri Klunge

Jean-Daniel Henchoz

